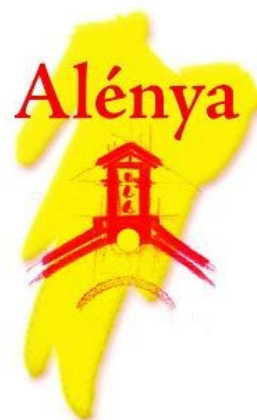


PLU

Plan Local d'Urbanisme
Commune d'ALENYA



Compte rendu – Réunion publique
1 juillet 2021



Liste des personnes présentes :

- M. MAGDALOU - Maire
- M. FERNANDEZ – Délégué urbanisme et environnement
- Claire GOUSAILLES : COGEAM
- Public

→ ORDRE DU JOUR ET OBJECTIFS REUNION

Présentation d'une synthèse du diagnostic et des axes de projet.

Partage des éléments travaillés avec le public

→ DOCUMENTS JOINTS

Support de présentation de la réunion publique

→ OBSERVATIONS DU PUBLIC

Le public s'est déplacé massivement pour ce temps d'échange sur l'avancée du PLU. Environ 60 personnes ont participé à cette réunion publique s'étant tenue le 1^{er} juillet 2021 au sein de la nouvelle salle polyvalente de la commune.

Le maire a introduit la réunion en rappelant les différentes étapes de la procédure, le contexte de la révision du PLU et les difficultés rencontrées. Les différents éléments de diagnostic et les bases du projet ont par la suite été présentés.

Le public a posé plusieurs questions et abordé les thèmes suivants :

Q1 : Sous quel délai le village sera-t-il raccordé entièrement à la fibre ?

Les travaux devraient débuter dans les prochains mois.

Q2 : La liaison inter-quartier nord-est ne constitue-t-elle pas une atteinte aux espaces agri naturels dont l'objectif de préservation est un des axes du PADD ? quels seront les véhicules autorisés à emprunter cet axe ?

Le projet de liaison fera partie intégrante du projet de finalisation Nord-Est du village. Des études environnementales poussées sont en cours (étude d'impact) pour privilégier une implantation et des caractéristiques d'ouvrage les moins impactantes possibles. L'engorgement véhicule des deux routes départementales s'intersectant au centre du village est tel qu'il est nécessaire de mieux répartir les différents flux pour permettre à la centralité de s'affirmer.

Il est également rappelé que le village est fortement contraint par le risque inondation et que celui-ci réduit le champ des possibles en terme d'aménagement de l'espace et de reconfiguration du réseau routier.

Q3 : Les documents présentés seront-ils disponibles sur internet ?

Les documents présentés seront mis à disposition dans le cadre de la concertation. Il est également rappelé qu'un registre est à disposition de la population pour toute remarque concernant la révision du PLU.

Q4 : quel est le programme prévu dans le cadre de la rénovation de la Bergerie Cavaillé ?

Le programme n'est pas encore arrêté mais l'ambition portée prévoit l'installation d'activités commerciales et d'équipements.

→ PROCHAINES ETAPES

Les grandes orientations du PADD seront débattues en conseil municipal. Il est rappelé qu'elles pourront être amendées en fonction des évolutions des documents d'ordre supérieur comme le PGRI (Plan de Gestion du Risque Inondation 2022 – 2027) et le SCoT de la Plaine du Roussillon en cours de révision (Schéma de Cohérence Territorial).

Une fois cette étape franchie, les phases de traduction réglementaire des orientations générales du PADD pourront débuter. Une nouvelle réunion publique permettra de présenter cette étape.